



Lectures du jour :

Néhémie 5, 1-13,

1 Corinthiens 12, 12-31 (*Voir méditation du 23-janv-22*)

Luc 1, 1-4

Remettre leurs dettes à nos débiteurs !

Le 12 Octobre de l'an 539 avant J.C., l'armée médo-perse entre dans Babylone et prend possession de tout l'empire Babylonien.

L'année suivante Cyrus II « le grand », promulgue un décret autorisant les descendants des juifs déportés par Nebucadnetsar en l'an -587, à retourner en Judée, avec tous leurs objets sacerdotaux liés au culte rendu à YHWH.

Lors de la conquête de Jérusalem par Nebucadnetsar, les murailles de la ville avaient été détruites et le Temple de Salomon rasé en -589. Par le même décret Cyrus ordonne la reconstruction des remparts de la ville et du Temple¹.

C'est ainsi que le roi perse Cyrus est vu par les hébreux comme un instrument de Dieu, son messie, dit même le prophète Esaïe². Mais par ailleurs, comme c'est un prince païen, cela interpelle les juifs « Comment YHWH a-t-il pu choisir un païen pour libérer son peuple ? »³

En réalité il s'agissait pour les Perses d'une stratégie politique très aboutie : les peuples vaincus pouvaient conserver le culte de leurs dieux, ils pouvaient s'autogérer avec des responsables locaux nommés par le roi, en contrepartie d'un tribut annuel à payer. Ainsi ils devenaient des alliés, pouvant défendre l'empire perse contre ses ennemis. Si les remparts de Jérusalem furent relevés c'est surtout pour en faire une place forte avancée contre une éventuelle offensive des Égyptiens.

Euphorie du retour

Quoiqu'il en soit, dans les années qui suivent, une première grande caravane de « retournants » de l'exil⁴ quitte Babylone pour la Judée avec à sa tête Zorobabel⁵, investi du statut de futur gouverneur de Judée, avec comme mission de reconstruire le Temple.

Après nombre de péripéties⁶, encouragé par les prophètes Aggée et Zacharie⁷ revenus eux aussi de déportation, il achève la reconstruction du Temple en -519 sous le règne de Darius 1^{er}⁸, soit exactement 70 ans⁹ après sa destruction,

¹ Ce sera le « second Temple », agrandi et embelli par le roi Hérode Ier le Grand, à partir de 20 av. J.C, et à nouveau détruit, par les romains en l'an 70 de notre ère.

² Voir Esaïe 44, 28 et 45, 13

³ Le Peuple aura quelques autres occasions d'être interpellé pour les mêmes motifs, y compris à travers la généalogie de Jésus.

⁴ Voir Esdras 2.2.

⁵ Zorobabel est le petit-fils de Joachin, le dernier roi de Judée qui fit partie des 10.000 déportés à Babylone. Son sang royal lui donnait une autorité certaine sur ses compatriotes.

⁶ Notamment l'opposition des samaritains qui avaient été écartés de la reconstruction car jugés « impurs ».

⁷ Voir Zacharie 1, 12-17

⁸ Cyrus étant mort en -528, c'est son fils Darius 1^{er} qui lui succède, poursuivant sa politique accommodante avec les juifs. Il mourra lui-même en l'an -486.

Plusieurs décennies plus tard, Néhémie¹⁰, un scribe qui avait à Babylone gravi les échelons de la haute administration, est envoyé par le roi Artaxerxès I^{er} en l'an -445¹¹ avec rang de gouverneur de Judée et mission de relever les remparts de Jérusalem, rebâtir l'enceinte de la ville. Après de nombreuses oppositions relatées dans son livre, les murs principaux sont rebâti en 52 jours, l'intervention divine n'étant pas étrangère à ce record.

Quelques années plus tard, c'est le prêtre Esdras qui est envoyé à Jérusalem, investi par le roi des pouvoirs civils les plus étendus avec la mission de s'informer de l'état moral et religieux de Jérusalem. Esdras emmène avec lui une troupe de déportés, parmi lesquels de nombreux prêtres et fonctionnaires du temple. Le voyage dure quatre mois. Les voyageurs arrivent à Jérusalem en août de l'an -438.

Surprise...

A son arrivée, Esdras est horrifié : Il pensait retrouver des frères restés fidèles aux lois de Moïse, ainsi ceux qui étaient restés en Judée et les descendants des déportés, se retrouvant, ne formeraient qu'un seul peuple glorifiant le Seigneur dans une bienheureuse unité !

Las ! C'est un tout autre paysage que doit contempler Esdras : en près d'un siècle, avec son temple rasé la pratique religieuse a peu à peu disparu de Jérusalem. Pire, les juifs restés en Judée se sont « mélangés » aux autres peuples autochtones de Canaan !

Alors, après avoir déchiré ses vêtements et recouvert sa tête de cendres¹² en signe d'humiliation et de repentance, ordonne, avec l'autorité qui lui a été conférée, de faire un inventaire généalogique de chaque famille et d'expulser toutes les femmes étrangères qui s'y trouvent, ce qui provoqua quelques violentes contestations.

Comportements inadmissibles

Si Néhémie adhère aux mesures prises par Esdras, qui aboutiront à l'interdiction des mariages mixtes, en application de la loi de Moïse, lui, est atterré par une autre situation, aux racines bien plus inquiétantes : Il s'aperçoit que nombre de descendants de déportés arrivèrent à Jérusalem, avec biens et fortune qu'ils avaient pu accumuler à Babylone. Et peu à peu ils prirent l'ascendant sur les juifs restés en Judée, de diverses manières : lors de famines ou de « soudures »¹³ difficiles, ils vendent le blé très cher et à crédit¹⁴. Si une famille ne peut rembourser, ils prennent des terres ou des vignes en gage, ou pire, un enfant de la famille comme « serviteur » pendant 7 ans.

Lui qui n'a jamais rien pris pour lui, malgré son rang, lui qui entretient les familles¹⁵ de ses collaborateurs sur ses biens personnels, est littéralement effondré :

* Non seulement toutes ces pratiques sont totalement interdites par la loi de Moïse, que ses interlocuteurs semblent totalement ignorer,

* Mais il ne décèle chez eux aucune trace de compassion pour ces frères tombant, à

⁹ Soit 10 fois la durée d'expiation de 7ans (la « tribulation ») Voir l'oracle de Jérémie (Jérémie 20.10).

¹⁰ Le livre de Néhémie est écrit à la 1^{ère} personne. A l'origine il ne formait avec le livre d'Esdras qu'un seul ensemble, unique récit dans la bible des conditions de retour des déportés, sur près d'un siècle.

¹¹ Accède au trône en l'an -475, Petit-fils de Darius I^{er} par son père et de Cyrus II par sa mère !

¹² Signe que l'on retrouve plusieurs fois dans l'A.T., qui est à l'origine du « Mercredi des Cendres ».

¹³ Période de l'année précédant les premières récoltes et durant laquelle les produits des récoltes précédentes viennent à manquer.

¹⁴ A des taux usuraires. On parle aussi du « cent de l'argent ». Il faut comprendre un taux de 1 % par mois, soit un taux annuel de 12 %

¹⁵ Évalués à 150 personnes (v. 17).

cause d'eux, de la pauvreté dans la misère la plus noire, de la part de ceux-là mêmes qui, par leur histoire familiale, devraient au contraire être les premiers à se montrer solidaires. Il entre dans une violente colère, rappelle à ces notables et autres fils de bonne famille qu'à Babylone, leurs aïeux faisaient exactement le contraire : ils rachetaient leurs frères tombés en esclavage pour leur permettre de revenir au pays. Il semble qu'ils l'aient oublié.

Usant des pouvoirs qu'il détient, il leur enjoint de rendre à leurs frères tout ce qu'ils leur ont pris et de ne plus rien leur demander.

Et là, nouvelle consternation de Néhémie. Les notables répondent « Nous rendrons ce que nous avons pris et nous ne demanderons plus rien... Nous ferons comme tu nous le demandes ».

Ainsi, si Néhémie ne nous le demande pas, nous continuons comme si de rien n'était, rien ne change !

Remettre les dettes

Cette anecdote entre curieusement en résonance avec une phrase que l'on prononçait dans mon enfance pour la 5^{ème} requête du Notre Père : « Remets nous nos dettes comme nous remettons les leurs à nos débiteurs » expression plus juste et plus forte que la formulation actuelle, car il ne s'agit pas seulement de dettes financières, et pas seulement « d'offenses ».

Et l'on peut être consterné lorsque l'on voit les nations riches créancières de l'Afrique encaisser en intérêts sur les prêts consentis, des sommes supérieures au total des sommes consacrées à l'aide au développement. Situation tout à fait similaire à celle rencontrée par Néhémie. Et que font les nations riches ? Des symposiums¹⁶ pour savoir s'il serait « opportun de remettre leur dette à nos débiteurs ». Et, oh surprise, elles en concluent que oui, ce serait opportun. Par compassion ? Par solidarité¹⁷ envers les débiteurs ? Non, simplement par « opportunité » pour les créanciers ! La remise des dettes financières permet de créer de nouvelles créances bien plus pernicieuses conduisant à une vassalisation de fait de ces pays¹⁸

Et pourtant, les africains ne sont-ils eux aussi nos frères en humanité ?

Transmettre la connaissance de la Parole

On peut comme Néhémie, s'indigner¹⁹, se mettre en colère ! Mais lui, n'en reste pas à ce stade. Avec Esdras, ils décident de rappeler une fois pour toutes la Loi de Moïse à tout le Peuple, qu'ils réunissent sur la Place de la Porte de l'Eau.

Esdras, perché sur une estrade, lira durant toute une matinée l'intégralité de la Torah²⁰, et écoutant cette Parole, traduite en araméen²¹ par les prêtres, le peuple se met à pleurer, prenant conscience de l'abîme séparant leurs comportements quotidiens des exigences divines.

¹⁶ Sixième sommet Union européenne (UE) - Union africaine (UA) du 17 au 18 février 2022.

¹⁷ On a vu avec l'affaire des vaccins anti-Covid et de leurs brevets de quel élan de solidarité elles étaient capables.

¹⁸ La Chine détient 55 % de la dette de Djibouti, 42 % de celle de la République du Congo et 34 % de celle de l'Angola. Elle est le premier créancier de la Guinée (32 %), des Comores (31 %), du Cameroun (29 %), de la Zambie (25 %) et du Togo (24 %). Une arme dont elle n'hésite pas à se servir pour le développement des « nouvelles routes de la soie ».

¹⁹ L'indignation est surtout une posture qui débouche rarement sur des actions, des engagements dans la durée. Quelle trace durable aura laissé l'essai de Stéphane Hessel « Indignez-vous ! », vendu en 2010 à 4 millions d'exemplaires, traduit en 34 langues ?

²⁰ Les cinq premiers livres de l'Ancien Testament (le Pentateuque).

²¹ Plus personne ne comprenait l'Hébreu. L'araméen était la langue courante de l'empire perse.

Mais Esdras et Néhémie leurs disent « ne pleurez pas, réjouissez-vous au contraire, faites la fête, sortez vos Chofar²² car à compter d'aujourd'hui vous savez quelle conduite tenir pour rester fidèle à Dieu. Chaque année vous célébrerez ce jour. »

C'était le 1^{er} jour du 7^{ème} mois, ce sera dorénavant la fête de Roch Hachana, le nouvel an juif. Une semaine après, vous pourrez demander à Dieu de vous pardonner toutes les transgressions que vous aurez commises contre ses commandements durant l'année écoulée. Ce sera Yom Kippour.

Pour conclure

A travers cette histoire d'Esdras et Néhémie²³, quelle belle leçon la religion juive nous donne : le premier jour de l'année juive est celui où le peuple redécouvre la loi divine, la volonté de Dieu pour la marche du monde !

Ah ! Si seulement notre premier janvier pouvait être le jour de fête où l'on célèbre, dans la joie, la volonté de Dieu pour notre temps d'aujourd'hui, rappelée par Jésus : ***Tout ce que vous voudriez que les hommes fassent pour vous, vous aussi, faites-le de même pour eux, car c'est ce qu'enseignent la Loi et les prophètes***²⁴, faisant au passage le lien entre ce nouveau commandement et tout l'Ancien Testament.

Ce serait la suite logique de ce Noël célébré une semaine plus tôt, la venue de Dieu parmi les hommes, annonciatrice d'un pardon universel et inconditionnel.

Alors nous pourrions chanter avec le Psaume 32 :

***Heureux celui dont la transgression est remise,
Et dont le péché est pardonné !***

Amen !

François PUJOL



Le Chofar de Marc Chagall (1915)

²² Trompe en corne de bélier, utilisée dans les rituels des fêtes juives.

²³ Dont les livres ne formaient à l'origine qu'un seul bloc

²⁴ (Matthieu 7:12).